

GEOGAZ H2 LAVERA

Maître d'ouvrage : GEOGAZ

En savoir +

Présentation du projet :

- Ce projet vise à créer un stockage logistique mutualisé d'hydrogène gazeux, en cavité minée revêtue d'un liner métallique.

Objectifs :

Fournir une solution de stockage aux producteurs et consommateurs d'hydrogène de la zone Fos/Marseille. Mutualisé, il permettra d'éviter la multiplication de petits stockages sur les sites utilisant ou produisant de l'hydrogène. Le stockage souterrain permet par ailleurs de limiter l'impact environnemental, l'empreinte foncière et les risques industriels. C'est une alternative aux cavités salines (utilisées pour le stockage) peu nombreuses et mal réparties sur le territoire, avec un potentiel fort de répliquabilité.

500 M€

Coût total estimé à date

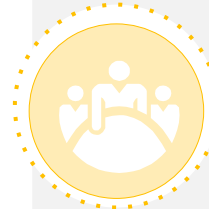
Transport et stockage d'énergie



Localisation : Lavéra (13)

Occupation actuelle de la parcelle :

La parcelle où le projet serait implanté n'est actuellement pas utilisée par Geogaz.



Processus de participation :

N/A



Études disponibles et/ou en cours :

- Étude de faisabilité réalisée (non publique) ;
- Étude sur la réalisation d'un stockage en puits verticaux d'un volume 100 t (en cours).



État d'avancement du projet :

- Réalisation d'une campagne d'investigation géologique et réalisation des études environnementale en 2027 si le marché est établi.



Échéance de mise en œuvre :

2030



Projets connexes :

Stockage de CO2 et d'autres produits en lien avec la décarbonation de l'industrie.



Impacts et contribution à la vocation territoriale :

- Le stockage est une source de flexibilité qui permet de réduire le coût final de l'hydrogène. La disponibilité d'un stockage logistique de ce type sur le territoire apportera un gain de compétitivité aux entreprises locales et sera un facteur d'attractivité pour les industriels souhaitant développer des projets en lien avec l'hydrogène ;
- Baisse du trafic GPL (50 personnes hors sous-traitance) ;
- Potentiellement 7 recrutements additionnels sur le site ;
- Asset permettant d'optimiser les flux d'H2 sur les pourtours de l'étang de Berre ;
- Réduction de l'empreinte foncière et des risques par rapport à des stockages de surface.